

# FORMATION ATE

ACCOMPAGNATEUR  
DE TOURISME ÉQUESTRE



# SOMMAIRE



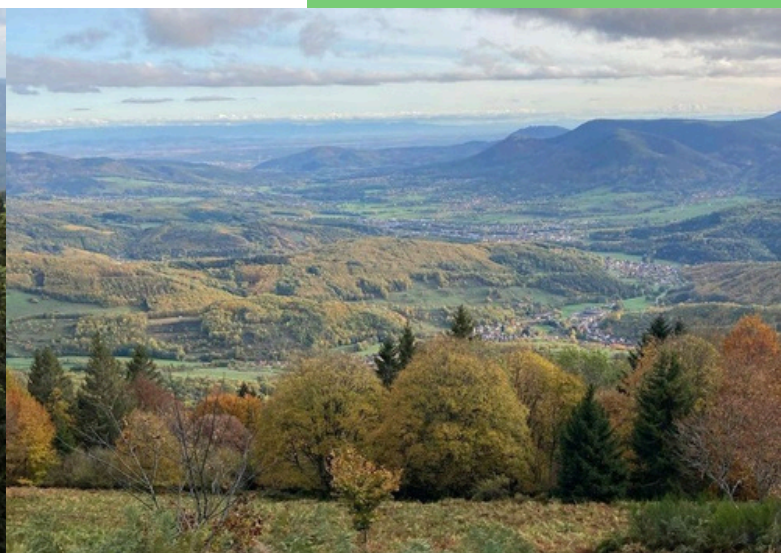
<b>Le centre de formation Cheval Alsace.....</b>	<b>2</b>
Présentation générale.....	2
Nos points forts.....	4
<b>Le métier d'ATE.....</b>	<b>5</b>
Missions.....	5
Diplôme.....	6
Type de public.....	7
Poursuite d'études.....	8
Marché de l'emploi.....	9
<b>L'entrée en formation ATE.....</b>	<b>10</b>
Conditions d'admission : pré-requis et test d'entrée.....	10
Positionnement.....	12
Dispenses, équivalences et allègements.....	12
Candidat en situation d'handicap.....	14
Financements.....	15
<b>Le déroulement de la formation ATE.....</b>	<b>16</b>
Objectifs et durée.....	16
Stage de mise en situation professionnelle.....	19
Planning de la formation.....	20
Équipe pédagogique.....	22
Moyens pédagogiques et techniques.....	23
<b>La validation de la formation ATE.....</b>	<b>24</b>
Évaluations en cours de formation.....	24
Examens finaux.....	24
<b>Notre formation ATE en chiffres.....</b>	<b>26</b>

# LE CENTRE DE FORMATION CHEVAL ALSACE



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Créé en 2006, Cheval Alsace est un **centre de tourisme et d'enseignement équestre** situé dans les vosges alsaciennes. Nous organisons **des balades, des randonnées et des séjours équestres** pour adultes et enfants. Nous proposons également des cours d'équitation à l'année ainsi que des stages éthologiques et des formations.



### Pôle Tourisme équestre - Champ du feu, Belmont :

Situé dans le massif du Champ du feu à 1000m d'altitude, notre **centre de tourisme équestre** est spécialisé dans **l'équitation de pleine nature**. Classée zone Natura 2000, le Champ du Feu est le point de départ de nombreuses activités de montagne telles que la randonnée équestre, offrant un environnement préservé et doté d'une riche biodiversité.

#### Nos infrastructures :

- 3 boxes
- 1 stabulation libre
- plusieurs prés
- 1 carrière
- 1 grand gîte comprenant 6 appartements

# LE CENTRE DE FORMATION CHEVAL ALSACE



## Pôle Enseignement - La Claquette :

L'école d'équitation de la Vallée de la Bruche est le **pôle d'enseignement** de Cheval Alsace. Des cours d'équitation et des stages équestres tous niveaux sont proposés tout au long de l'année. Notre apprentissage repose sur un enseignement pluridisciplinaire de l'équitation alliant pratique en manège et activités en extérieur (balades, parcours en terrain varié, orientation).



### Nos infrastructures :

- 25 boxes
- paddocks et prés
- 1 carrière de 20X40m
- 1 manège de 20X40m
- 1 rond de longe
- 1 salle de cours
- 1 club-house avec cuisine et vaisselle à disposition



# LE CENTRE DE FORMATION CHEVAL ALSACE



## NOS POINTS FORTS

- Une cavalerie de **plus de 80 chevaux** de différentes races
- Une **clientèle variée** et **étrangère** : adulte, enfant, personnes en situation d'handicap, comité d'entreprise, scolaires, personnes en difficulté sociale...
- Un **environnement de montagne** propice au tourisme équestre
- La possibilité de passer des **Savoirs éthologiques 1 & 2**
- La découverte du **TREC** et de **l'endurance**

### En 2021, Cheval Alsace a organisé plus de :

- 300 randonnées à la journée ou demi-journée
- 85 séjours équestres (d'une durée de 2 à 7 jours)
- 15 colonies d'équitation pour 290 enfants accueillis (en court séjour ou à la semaine)



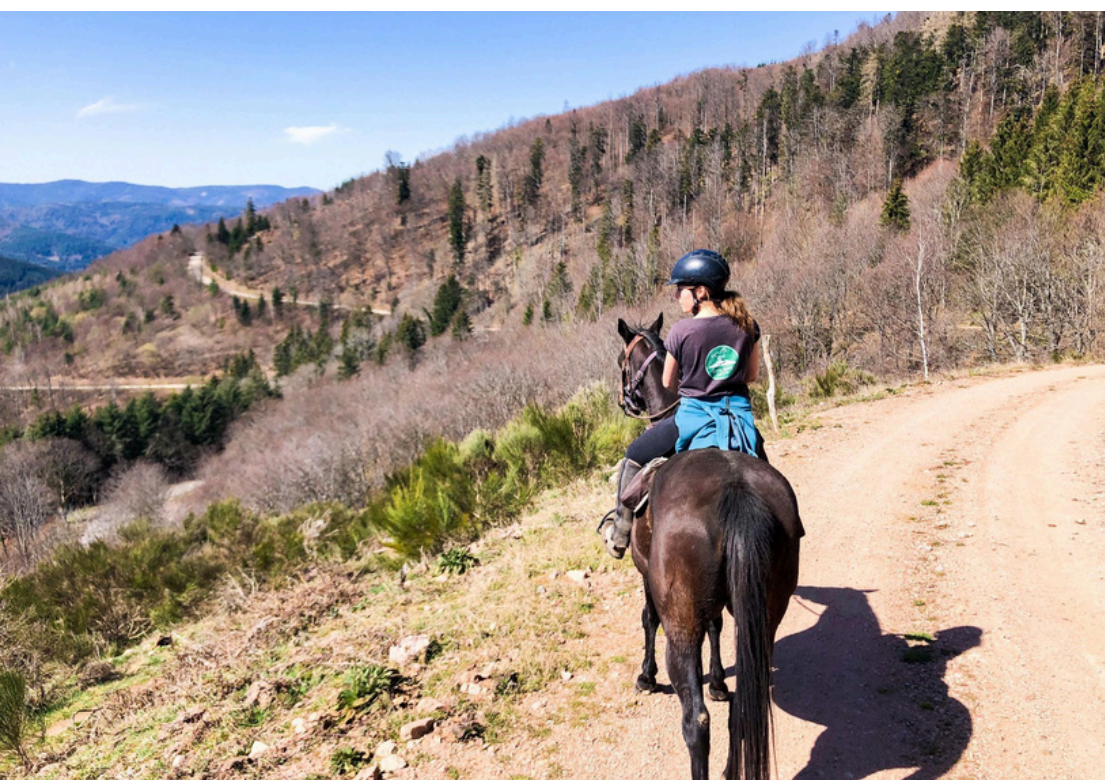
# LE MÉTIER D'ATE

## MISSIONS

L'**Accompagnateur de Tourisme Équestre** est un professionnel du tourisme. Son cœur de métier est d'organiser et encadrer des balades et randonnées à cheval. En amont, il prépare les itinéraires et conçoit des produits touristiques.

L'ATE exerce les fonctions suivantes :

- Il accompagne en autonomie des cavaliers lors de promenades ou randonnées de un à plusieurs jours sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés.
- Il transmet les bases de l'équitation de tourisme équestre pour permettre aux cavaliers de participer aux activités en sécurité et avec agrément.
- Il gère et travaille la cavalerie dont il a la charge afin de la maintenir en état, de la valoriser et de la sécuriser.
- Il gère les efforts, la locomotion et le mental des équidés dont il a la charge pour le respect de leur intégrité.
- Il assure le choix et la maintenance du matériel (bourrellerie, matelotage...)
- Il participe à l'organisation et la promotion des activités de tourisme équestre, de sa structure ou de la structure de l'employeur



# LE MÉTIER D'ATE



## DIPLÔME

L'**Accompagnateur de Tourisme Équestre** est un titre à finalité professionnelle de niveau IV inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles par Arrêté du 26 mai 2016 NOR: ETSD1611834A, délivré par la Fédération Française d'Équitation, FFE.

Le détenteur de l'Accompagnateur de Tourisme Équestre répond à l'obligation de qualification pour l'encadrement précisée par l'article L 212-1 du code du sport et peut exercer l'accompagnement de promenades et de randonnées contre rémunération.

L'ATE donne lieu à l'obtention par équivalence à plusieurs UC du diplôme d'animateur d'équitation.

### **En savoir plus :**

- > Certification RNCP 9083
- > Convention collective
- > Fiche métier ATE de la FFE



FEDERATION FRANÇAISE  
D'EQUITATION



# LE MÉTIER D'ATE



## TYPE DE PUBLIC

La formation d'Accompagnateur de Tourisme Équestre s'adresse à **tous publics** - personnes issues d'un cursus de formation initiale ou s'inscrivant dans un processus de formation professionnelle continue - demandeurs d'emploi, projet de reconversion professionnelle, salarié(s)... souhaitant :

- S'orienter professionnellement vers l'encadrement des promenades et randonnées, en tant que salarié ou indépendant
- Diriger une structure de tourisme équestre (installation ou reprise)
- S'inscrire dans un parcours de professionnalisation progressif (ATE + UC3 du BPJEPS)
- Pratiquer une activité saisonnière ou complémentaire rémunératrice

Le candidat à la formation ATE doit idéalement :

- Être bon cavalier, aimer les chevaux et la nature,
- Avoir un bon contact en relation clientèle (être patient, courtois, tolérant)
- Savoir s'adapter à différents publics (niveau, âge, handicap, nationalité...)
- Faire preuve d'autorité et d'assurance pour se faire respecter des chevaux et des randonneurs
- Prendre des initiatives et être force de proposition,
- Être organisé, rigoureux
- Avoir un bon sens de l'orientation,
- Aimer le travail en équipe,
- Être robuste physiquement, savoir être dehors par tous les temps,
- Être disponible (horaires contraignants, vacances et week-ends) et mobile géographiquement.





# LE MÉTIER D'ATE



## POURSUITE D'ÉTUDES

Titulaire de l'ATE, vous pouvez poursuivre votre parcours selon votre projet professionnel vers les qualifications suivantes :

- BPJEPS pour enseigner l'équitation : l'ATE valide les tests d'exigences préalables (TEP) de ce dernier
- MATE : Meneur d'Attelage de Tourisme Équestre
- GTE : Guide Tourisme Équestre

### **En savoir plus :**

> Brevets fédéraux d'entraîneurs et d'encadrement



# LE MÉTIER D'ATE



## MARCHÉ DE L'EMPLOI

La FFE recense plus de 4000 établissements et associations équestres proposant des activités de Tourisme Équestre en tant que salarié ou dirigeant, dans des entreprises de type agricole, sportif ou commercial.

### **Salarié à durée indéterminée, à temps plein ou temps partiel :**

L'ATE peut travailler à temps plein dans des structures ayant une activité régulière de tourisme équestre ou exercer à temps partiel en ayant une deuxième activité professionnelle. L'activité peut donner lieu à un cumul d'emplois saisonniers.

### **Dirigeant d'un établissement équestre :**

L'ATE peut diriger sa propre entreprise de Tourisme équestre. Le métier d'accompagnateur de tourisme équestre peut venir compléter une activité principale agricole et/ou touristique.

### **En savoir plus :**

- > Equiressources : plateforme de recherche d'emplois du secteur équestre
- > Convention collective du personnel de centre équestre



# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## CONDITIONS D'ADMISSION : PRÉ-REQUIS

Tout candidat doit, préalablement à son entrée en formation d'Accompagnateur de Tourisme Équestre, répondre aux exigences suivantes .

- avoir 18 ans révolus,
- être titulaire au minimum du Galop 6 de Pleine Nature ou du Galop 6 de Cavalier ou degré 2 délivré par la FFE. **Possibilité de passer les Galops dans notre structure si vous n'avez pas ce pré-requis.**
- être titulaire d'une licence fédérale de compétition LFC en cours de validité,
- être titulaire de l'attestation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur,
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- totaliser 7 jours de randonnées minimum attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnée électronique du candidat

# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## CONDITIONS D'ADMISSION : TEST D'ENTRÉE

Le candidat qui souhaite entrer en formation d'Accompagnateur de Tourisme Équestre doit être admis aux épreuves du test d'entrée :

### 1. Test technique à cheval

Parcours en terrain varié de niveau Galop 6 de pleine nature d'une distance de 0,8 à 2 km. Il comprend 20 difficultés pouvant être rencontrées dans le cadre de la randonnée. Le candidat dispose d'un temps estimé selon la distance du parcours et une vitesse de base de 10 km/h.

### 2. Test d'orientation pédestre / entretien de motivation

Itinéraire de 3 à 5 km en pleine nature comprenant 8 balises et établi sur une carte au 1/25000ème. Le candidat dispose d'un temps estimé selon la distance de l'itinéraire et une vitesse de base de 4 km/h.

À l'issue de son parcours, le candidat réalise un entretien au cours duquel il expose son expérience et sa motivation pour suivre la formation ATE.

Ces 2 épreuves sont évaluées selon la grille d'évaluation figurant à l'annexe 4 du règlement ATE de la FFE.

### Inscription et préparation aux tests d'entrée

Des tests d'entrée sont organisés dans toute la France.

Le calendrier et la liste des centres organisateurs est consultable sur le site de la Fédération Française d'équitation :

<https://metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre-ate/>

Une préparation aux tests d'entrée peut être réalisée dans notre établissement sur demande.

### Dispense des tests d'entrée

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests préalables à l'entrée en formation ATE sont mentionnées à l'annexe 5 du règlement ATE de la FFE.

# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## POSITIONNEMENT

Le positionnement se déroule à l'issue du test d'entrée, lorsqu'il est acquis par le candidat. C'est une étape qui permet d'évaluer les besoins du candidat et de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires de formation recommandés. Ces volumes horaires figurent dans le plan de formation individualisé.

**1. Dépôt du dossier de candidature :**  
vérification des pré-requis du candidat

**2. Prise de rendez-vous :**  
rencontre avec le candidat, présentation des lieux et de l'équipe

**3. Inscription au test d'entrée en formation :**  
sauf dispense ou équivalence

**4. Positionnement :**  
analyse des besoins du stagiaire, allègements et renforcements envisagés, élaboration du plan de formation individualisé

**5. Contractualisation de la formation :**  
enregistrement du candidat auprès de la Fédération Française d'Équitation, signature du contrat de formation

**Entrée en formation**

# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## DISPENSES, ÉQUIVALENCES ET ALLÈGEMENTS

Certaines certifications donnent lieu à l'obtention de dispense, par équivalence de tout ou partie de l'ATE. Les dispenses et équivalences dont peuvent bénéficier les candidats sont définies à **l'annexe 5** du règlement ATE de la FFE.

Accompagnateur de tourisme équestre										
Equivalences dans l'ATE Vous avez Obtenu	ETP (1)	EPMS (2)	UC 1		UC 2			UC 3		
			Dispense MSP (3)	Dispense Rapport (4)	Dispense Dossier (5)	Dispense SE (6)	Dispense Entretien (7)	Dispense MSPS (8)	Dispense DTM (9)	Dispense DTE (10)
Candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles prévues au III-4.b du présent règlement			X					X		
<b>Brevets fédéraux</b>										
Brevet d'Animateur Poney délivré jusqu'au 28/08/2007		X	X					X		
<b>Titres à finalité professionnelle enregistrés au RNCP</b>										
Animateur Poney délivré après le 13/11/2009		X	X					X		
Animateur Assistant d'Equitation		X	X					X		
Animateur d'Equitation		X	X					X		
Moniteur d'équitation options Attelage ou Equitation Western		X	X	X				X		
<b>Certifications délivrées par le ministère chargé des sports</b>										
BAPAAT Poney		X	X					X		
BAPAAT Randonnée équestre (11)	X	X	X					X		
BEES 1 Activités équestres ou Equitation (11)	X	X	X	X				X	X	X
BPJEPS Activités équestres mention Tourisme équestre (11)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BPJEPS Activités équestres autres mentions (11)	X	X	X	X				X	X	X
BPJEPS Educateur sportif mention Activités équestres (11)	X	X	X	X				X	X	X
<b>Certificats de qualification professionnelle délivrés par la Commission paritaire nationale de l'emploi- Entreprises équestres enregistrés au RNCP</b>										
CQP Animateur Soigneur Assistant (11)		X	X					X		
CQP Organisateur de Randonnée Equestre(11)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CQP Enseignant Animateur d'Equitation (11)	X	X	X	X				X	X	X
<b>Résultats sportifs</b>										
3 participations en TREC en épreuves Club Elite ou Amateur 3 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									
3 participations en TREC en épreuves Amateur 2 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X									X

(1) : Dispense des exigences techniques préalables à l'entrée en formation

(2) : Dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle

(3) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Entretien et sécurisation de la structure équestre »

(4) : Dispense du rapport de stage

(5) : Dispense du dossier roadbook

(6) : Dispense de l'accompagnement de sortie équestre

(7) : Dispense de l'entretien consécutif à la sortie équestre

(8) : Dispense de la mise en situation professionnelle « Soins des équidés et suivi de la cavalerie »

(9) : Dispense de la démonstration technique Maréchalerie

(10) : Dispense de la démonstration technique équestre

(11) : Candidats attestant d'une expérience professionnelle d'une durée d'1 an minimum dans le champ de l'encadrement du tourisme équestre.

# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## **Validation des Acquis d'Expérience (VAE) :**

L'obtention du titre d'ATE par constitution d'un dossier de demande de VAE est également possible.

Veillez prendre contact auprès du service de formation de la FFE pour plus d'informations : [formationffe.com](http://formationffe.com)

## **CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP**

Lorsqu'un candidat à l'entrée en formation est en situation d'handicap et nécessite que l'on prévoise un aménagement de situations certificatives, il doit en faire une demande à la Fédération Française d'Équitation - FFE. Cette demande comporte au minimum un CV, une lettre de motivation pour son projet, un certificat médical décrivant la nature de son handicap et les aménagements nécessaires à prévoir.

La FFE statue sur cette demande: elle refuse ou accorde le ou les aménagements demandés au regard de la sécurité du candidat, des pratiquants, des tiers et des équidés.

Afin de ne pas vous retrouver en difficultés lors de votre formation, il est important que l'équipe pédagogique soit informée de vos capacités. En connaissant votre situation, nous serons plus facilement en mesure de mettre en place les conditions nécessaires pour vous permettre de suivre la formation.

N'hésitez pas à nous contacter au **06 59 16 46 50** ou par email à [info@cheval-alsace.fr](mailto:info@cheval-alsace.fr)

# L'ENTRÉE EN FORMATION ATE



## FINANCEMENT

Le tarif pour la formation (4 modules) est de **5705 € TTC**.  
Ce montant peut varier en fonction des équivalences et des éventuels allègements obtenus par le participant.

### Ce tarif ne comprend pas :

- l'inscription au test d'entrée en formation (environ 100€)
- l'inscription à l'examen final de l'ATE (environ 250€)
- les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement

### Plusieurs solutions de financement existent :

- Autofinancement
- Financement par l'employeur
- Prise en charge par un organisme publique (pôle emploi, collectivité territoriale, collectivité locale...) ou un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)
- Utilisation de votre CPF (Compte Personnel de Formation)

En cas de prise en charge totale ou partielle de la formation par un organisme de financement, le demandeur est tenu d'effectuer les démarches auprès de celui-ci. Le demandeur devra fournir à Cheval Alsace, l'attestation de prise en charge de l'OPCA, mentionnant le montant du prix de l'action de formation accordé. Le solde restant, le cas échéant, sera facturé systématiquement au demandeur.

Notre équipe est à votre disposition pour vous renseigner sur les démarches à suivre et vous accompagner dans votre demande de financement.



# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



## OBJECTIFS ET DURÉE

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la certification professionnelle ATE sont déterminées comme suit :

### **UC1 : Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre**

- C1 - Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure de tourisme équestre
- C2 - Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure de tourisme équestre
- C3 - Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure de tourisme équestre dans le respect de la réglementation et de la sécurité

### **UC 2 : Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal**

- C1 - Concevoir un itinéraire pour proposer une sortie équestre adaptée aux publics encadrés et garantissant leur sécurité et le bien-être équin
- C2 - Conduire en sécurité une sortie équestre pour optimiser l'agrément des participants en garantissant leur sécurité et le bien-être équin

### **UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être**

- C1 - Réaliser les soins des équidés afin de garantir leur santé et leur intégrité physique et morale en mettant en œuvre les mesures sanitaires adaptées
- C2 - Assurer le suivi de la cavalerie de tourisme équestre pour gérer sa charge de travail en prenant en compte les aptitudes et le comportement des équidés
- C3 - Conduire le travail de la cavalerie de tourisme équestre en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale



# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



La formation est organisée selon les modules de formation et les volumes horaires de base suivants :

## **Module 1 :**

### **Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre - 155h**

- Posture, rôle et responsabilité de l'accompagnateur
- Réglementation de l'encadrement des APS
- Fondamentaux de l'accueil et l'information client
- Gestion de la relation client et gestion des réclamations
- Mesure de la satisfaction client et démarche d'amélioration continue
- Caractéristiques des différents publics : enfants, adolescents, adultes, seniors
- Caractéristiques des publics spécifiques : handicap, insertion, sport santé
- Préparation de l'équipement adapté en fonction de l'activité
- Accompagnement des publics dans le premier contact avec l'équidé et transmission des règles d'hygiène et de sécurité
- Vérification du niveau des pratiquants, choix de la cavalerie et du parcours
- Transmission des consignes de sécurité, de circulation et de préservation du milieu naturel
- Transmission des bases techniques de l'équitation d'extérieur pour le confort et la sécurité des cavaliers
- Techniques d'animation et dynamique de groupe en tourisme équestre
- Adaptation de l'activité et des consignes en fonction des caractéristiques des pratiquants et du parcours
- Gestion de la vitesse de déplacement en fonction du niveau des cavaliers et de l'itinéraire préparé,
- Prévention et gestion des situations critiques et anticipation de la communication avec les secours
- Gestion des haltes et des étapes
- Assistance en randonnée
- Techniques de matelotage appliquées au tourisme équestre
- Utilisation des différentes cartes topographiques, évaluation des distances, interprétation des signes conventionnels
- Identification et traçage d'un itinéraire adapté, rédaction d'une feuille de route, évaluation des difficultés
- Traçage d'un POR de niveau Club 1

# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



- Utilisation d'une carte, d'une application ou d'un GPS pour s'orienter ou définir sa position
- Aspects culturels, sociaux, économiques patrimonial d'un itinéraire
- Connaissance et préservation de l'environnement : faune, flore, espaces naturels et agricoles
- Prise d'informations et interprétation météorologique

## **Module 2 :**

### **Techniques équestres du tourisme équestre - 150h**

- Travail à pied de la cavalerie d'extérieur
- Travail sur le plat de la cavalerie d'extérieur
- Travail à l'extérieur et en terrain varié de la cavalerie d'extérieur
- Équipement spécifique de la cavalerie de tourisme équestre
- Critères de choix et évaluation d'un équidé d'extérieur
- Utilisation d'un cheval de main
- Mise en condition physique et psychologique du cheval d'extérieur
- Principes du débouillage
- Planification et gestion du travail des équidés d'extérieur

## **Module 3 :**

### **Soins et entretien des équidés et des infrastructures - 80h**

- Critères et gestion du bien-être équin, comportements sociaux
- Connaissance du cheval : appareil locomoteur, respiratoire, circulatoire et digestif
- Alimentation et abreuvement des équidés
- Le pied : anatomie, entretien, soins courants, principales atteintes et accidents,
- Dépannage élémentaire en maréchalerie
- Entretien et soins courants de la cavalerie
- Réglementation sanitaire et mesures de prophylaxie courantes : désinfection, vaccination, vermifugation
- Maladies et accidents des équidés, plantes toxiques et secourisme équin
- Gestion de la pharmacie et des trousseaux de secours humaine, équine et de maréchalerie
- Gestion des prairies et des paddocks
- Réglementation du transport et du convoyage des équidés

# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



- Préparation et mise en œuvre du transport d'équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés
- Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des lieux de pratiques
- Réparations élémentaires et réparations d'urgence en bourrellerie
- Aménagement d'un parcours de PTV de niveau Club 1

## Module 4 :

### Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire - 70h

- Organisation d'un établissement équestre et communication au sein de l'équipe
- Connaissance des produits de tourisme équestre
- Programmation des activités
- Méthodologie de projet
- Conception d'un produit de tourisme équestre
- Création, aménagement et inscription au PDIPR d'un itinéraire de proximité
- Fondamentaux de la gestion budgétaire, de la fiscalité et de la rentabilité d'un produit de tourisme équestre
- Promotion et communication des activités
- Acteurs et réglementation du tourisme
- Relation et communication avec les partenaires
- Réglementation et usage des itinéraires et voies de circulation
- Acteurs et environnement institutionnel des activités équestres
- Responsabilité et réglementation en matière d'assurances
- Notions de création d'entreprise



La formation s'articule par l'alternance d'heures en formation et en stage.

Il faut compter 5 mois minimum pour effectuer la formation.

Cependant, celle-ci peut s'étaler sur 1 an ou plus.

Au moment, de l'inscription vous pouvez choisir d'effectuer la formation complète ou par module. Une évaluation sera effectuée à la fin de chaque module. Une fois tous les modules validés, vous pouvez vous inscrire à l'examen final.

# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



## STAGE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La formation ATE comprend un stage de mise en situation professionnelle en entreprise dont le volume horaire minimal est de 45% du volume horaire de formation prescrit lors du positionnement, soit 205 heures avant les éventuels ajustement horaires prescrits lors du positionnement.

Ce stage peut être réalisé soit dans notre centre de formation Cheval Alsace sous réserve de places disponibles, soit dans un autre établissement équestre titulaire d'un label "Centre de Tourisme Equestre" ou équivalent délivré par la FFE en cours de validité à la date du début du stage.

Les modalités d'exercice du stage de mise en situation professionnelle sont décrites à la **page 9** du [règlement ATE de la FFE](#).



# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



## PLANNING DE LA FORMATION

Nous proposons 1 à 2 cycles de formation par an :

- D'octobre à mars
- D'avril à septembre

Un calendrier de formation détaillé sera transmis au candidat au moment de l'inscription.

Il y a en moyenne 2 à 3 jours de formation par semaine et 2 à 3 jours de stage par semaine.

Pendant les vacances scolaire il y a 5 jours de stages.

# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La formation est animée par une petite équipe d'enseignants et formateurs et, de manière ponctuelle, par des intervenants extérieurs spécialisés.

L'équipe pédagogique se compose de :

- **Jessica - Responsable pédagogique et formatrice :**  
BPJEPS activités équestres, ATE, BF Equitation Ethologique 1, BF equi-social, BAFA, BAFD
- **Marco - Formateur :**  
ATE, MATE, BEP Comptabilité



# LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION ATE



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

### Notre enseignement s'appuie sur :

- Une cavalerie de plus de 80 chevaux de différentes races
- Une clientèle variée et étrangère : adulte, enfant, personnes en situation d'handicap, comité d'entreprise, scolaires, personnes en difficulté social...
- Des contenus proposés en présentiel ou visio-conférence
- Un intranet dédié permettant le téléchargement des supports de cours, les évaluations et l'échange entre les stagiaires et le responsable de formation

### Méthodes utilisées :

- Cours théoriques et techniques
- Travaux pratiques et retour d'expérience en groupe
- Mise en situation réelle (organisation de balades et randonnées)
- Auto-évaluation
- Accompagnement individualisé

### Modalités pratiques :

- Logement : possibilité d'hébergement individuel ou partagé en chambre ou gîtes situés au Champ du Feu (tarifs sur demande).
- Restauration : repas tiré du sac, cuisine mise à disposition ou repas fournis lors des journées de stage en clientèle.
- Transport : accès possible en train ou bus pour le site de la Claquette, véhicule nécessaire pour le site du Champ du Feu car non desservi par les transports en commun. Possibilité de transfert depuis une gare ou un aéroport (tarifs sur demande).
- Matériel nécessaire : la liste des affaires à prévoir vous sera transmise au moment de l'inscription.
- Ordinateur portable : indispensable pour le partage des supports de cours, les évaluations en ligne, la réalisation de dossiers et de travaux pratiques.

### Votre propre cheval pendant la formation :

Il est possible de suivre la formation ATE avec votre propre cheval s'il en a les capacités. Il sera accueilli, en pension pré ou boxe, en fonction des places disponibles (tarifs sur demande).



# LA VALIDATION DE LA FORMATION ATE



## ÉVALUATIONS EN COURS DE FORMATION

Au cours de la formation plusieurs évaluations sont proposées sous forme QCM, tests pratiques à cheval, mise en situation et examens blancs dans le but d'évaluer l'évolution du stagiaire et le préparer aux examens finaux.

## EXAMENS FINAUX

### 1. Epreuve certificative de l'UC1 - Participer au fonctionnement de la structure équestre

La certification de l'UC1 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes :

- Modalité 1-A : Mise en situation professionnelle - Entretien et sécurisation de la structure équestre
- Modalité 1-B : Production et soutenance d'un rapport de stage

Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessus valident l'UC 1.

### 2. Epreuve certificative de l'UC2 - Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal

Peuvent s'inscrire à l'UC 2 les candidats ayant totaliser au minimum 15 journées de randonnée validées sur le carnet électronique de randonnée.

La certification de l'UC 2 est assurée au moyen des 2 modalités suivantes :

- Modalité 2-A : Production d'un dossier roadbook et entretien relatif à ce dossier
- Modalité 2-B : Mise en situation professionnelle - Accompagnement d'une sortie équestre en sécurité

Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessus valident l'UC 2.

# LA VALIDATION DE LA FORMATION ATE



## 3. Epreuve certificative de l'UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être

Peuvent s'inscrire à l'UC 3 les candidats qui satisfont aux prérequis suivants :

- Attestation de réussite au module A de la Capacité détenteur d'équidé sur le Campus FFE ;
- Attestation de réussite au QCM connaissances générales ATE sur le Campus FFE

La certification de l'UC 3 est assurée au moyen des 3 modalités suivantes :

- Modalité 3-A : Mise en situation professionnelle – Soins des équidés et suivi de la cavalerie
- Modalité 3-B : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique maréchalerie
- Modalité 3-C : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique équestre

Les candidats ayant validé les 3 modalités ci-dessus valident l'UC 3.

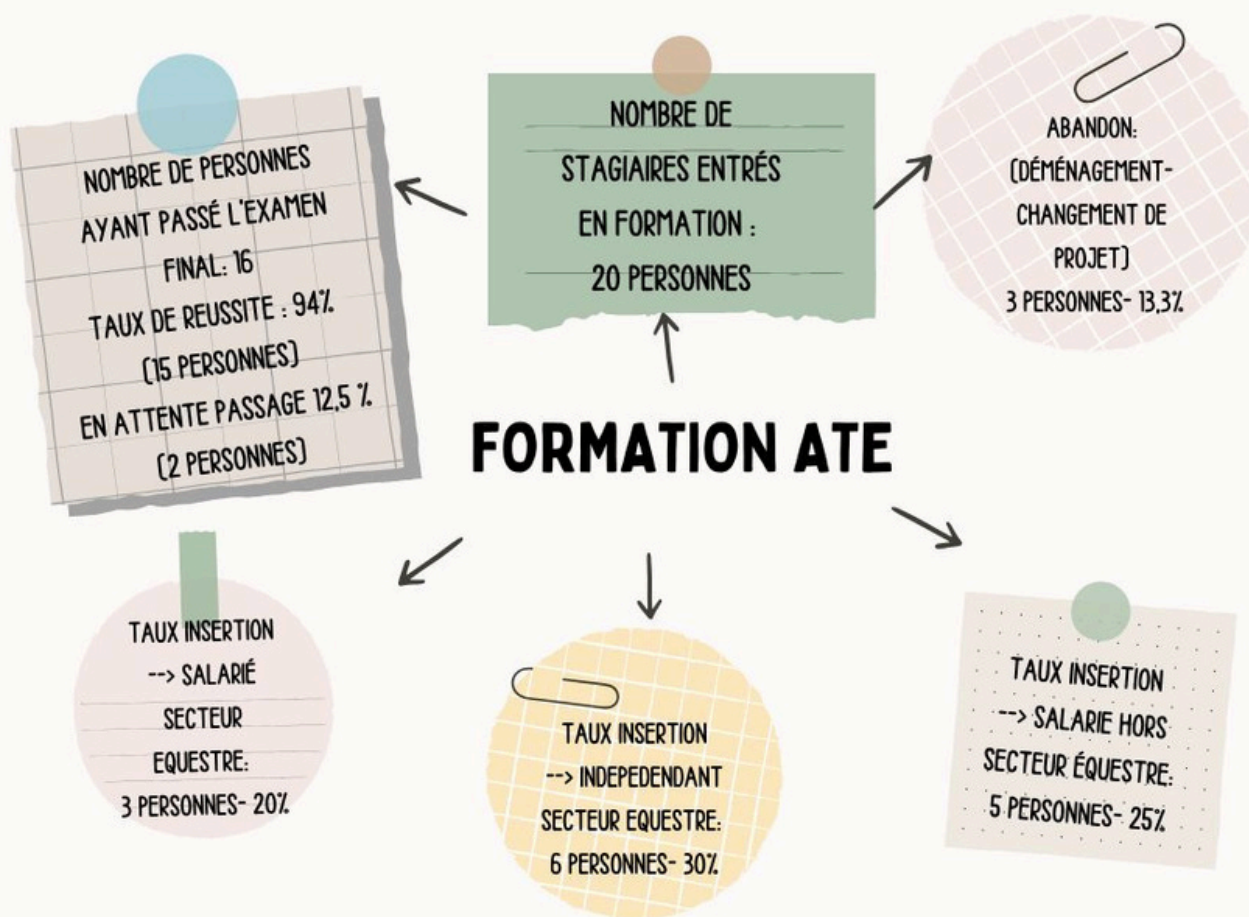
### **En savoir plus :**

Les modalités précises d'examen et les grilles d'évaluation sont consultables **en annexe 3 et 4** du règlement ATE de la FFE.

# NOTRE FORMATION ATE EN CHIFFRES



SESSIONS DE 2018 À 2025



JANVIER 2025



# CHEVAL ALSACE

145 ROUTE DE LA SERVA - CHAMP DU FEU  
67130 BELMONT

✉ [INFO@CHEVAL-ALSACE.FR](mailto:INFO@CHEVAL-ALSACE.FR)

☎ +33 (0)6 59 16 46 50



[WWW.CHEVAL.ALSACE](http://WWW.CHEVAL.ALSACE)